

Démarche : Création d'URL de communication

Organisme : Service d'Information du Gouvernement

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

?? Ce formulaire doit être rempli par un agent de votre Direction / Service de la Communication. Si vous ne faites pas partie de la Direction de la Communication, merci de vous rapprocher de celle-ci afin qu'elle ait connaissance, accepte et dépose votre demande.

Avant d'effectuer cette démarche, veillez à bien vérifier que votre demande d'URL de communication est suffisamment motivée et justifiée.

Conformément à la circulaire n°6120/SG du 14 octobre 2019 relative à l'organisation et la coordination de la communication gouvernementale, toutes les refontes ou créations de site internet grand public de l'État (que le nom de domaine soit en .gouv.fr, en .fr ou autre) sont soumises à l'agrément du SIG. Elles doivent faire l'objet d'une demande d'agrément de principe, avant le lancement de la réalisation des prestations.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande, et ses prestataires de service (hébergement, progiciel de gestion des courriers et outil statistique).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Emetteur

Entité demandeuse

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ADEME - Agence de la transition écologique
- Agence du Service civique
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Agence nationale de l'habitat (ANAH)
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Institut national du cancer
- Santé publique France

Création d'URL de communication

- Premier ministre
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer
- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Ministère de la Culture
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Ministère des Armées
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Nom du service administratif en charge de l'URL

Type de service administratif

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Administration centralisée / Ministère, Secrétariat d'Etat
- Administration centralisée / Direction, Sous-Direction
- Administration centralisée / Opérateur
- Administration décentralisée / Académie
- Administration décentralisée / Ambassade - Consulat
- Administration décentralisée / Préfecture de département
- Administration décentralisée / Préfecture de région

Description du besoin

URL souhaitée

Cette URL sera définitive pour le traitement du dossier.

Attention, veuillez noter que si vous souhaitez obtenir une nouvelle URL pour la création ou la refonte d'un site, veuillez faire votre demande d'agrément de principe sur le formulaire suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-principe-site-internet>

Exemple : monURL.gouv.fr
(Ne pas indiquer "www." ou "https://")

Création d'URL de communication

But de création de ce nom de domaine

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- redirection vers un site existant (URL de communication)
- mise en place de courriel
- autre besoin

Pourquoi la création d'une nouvelle URL est strictement nécessaire ?

Il existe plus de 20 000 noms de domaine et sous-domaines au sein de l'État français. Votre besoin n'est-il pas déjà couvert par l'un de ces domaines ?

Apport de la création du projet

Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser l'apport pour l'administration et l'apport pour les usagers de cette nouvelle URL.

S'il s'agit d'une URL de redirection, précisez l'URL d'atterrissement

S'il s'agit d'un autre besoin, merci de le préciser ici.

Sous-domaine(s)

Si votre demande de création d'URL nécessite également la création de sous-domaine(s), merci de les indiquer dans ce champ en les séparant par des sauts de ligne.

Nom de domaine à réserver pour éviter le typosquatting

En cas d'URL de communication, et pour se prémunir de détournement, il est conseillé de réserver des noms de domaine similaires à l'URL de redirection en amont de sa sortie publique.

Les noms de domaines en .gouv.fr ne sont pas à réserver en typosquatting, contrairement aux .fr, .com, .net, .eu, etc.

Merci d'indiquer un nom de domaine par ligne.

Exemple : pour l'URL monURL.gouv.fr, qui pointe sur la page monsite.gouv.fr/mon-projet, il est conseillé de réserver les déclinaisons mon-URL.fr ou mon-URL.com, mais pas mon-URL.gouv.fr.

Date de mise en ligne

Si la redirection doit être effectuée avant une certaine date.

Création d'URL de communication

Budget alloué pour ce projet (€ TTC)

Contact

Nom du responsable de projet

Prénom du responsable de projet

Email du responsable de projet

Téléphone du responsable de projet

Intitulé de poste du responsable projet

Cette personne souhaite-t-elle rejoindre la liste de diffusion SIG ?

Le département "Écosystème numérique" du SIG propose régulièrement des webinars, événements, informations dédiées aux agents publics de l'État travaillant dans le web.

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés de l'animation de la communauté numérique de l'État.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Le nom, le prénom, le mail, le ministère de rattachement sont des champs obligatoires pour être ajouté à la liste de diffusion.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Validation interne

Ce projet a fait l'objet d'une validation du directeur / de la directrice de la communication de votre organisme

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom et prénom du directeur / de la directrice de communication

Préciser le nom du directeur / directrice de la communication et la date de visa.

Impératif

Création d'URL de communication

Accord sur le traitement des données saisies

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux agents du Service d'Information du Gouvernement chargés du traitement de votre demande d'agrément.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant le Délégué à la protection des données du Service d'Information du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/contacter-delegue-protection-donnees-dpd>.

Vous pouvez modifier à tout moment les informations saisies lorsque le formulaire est en "construction". Lorsqu'il est en "instruction", veuillez contacter le SIG pour modifier ce consentement à l'adresse suivante : agreements.sig@pm.gouv.fr

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Divers

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce(s)-jointe(s)

Si besoin, téléchargez ici des documents à porter à notre connaissance.

Autres informations

N'hésitez pas à préciser ici toutes informations que vous jugerez utiles pour le suivi de votre demande.

